

COMMUNE D'ARDOIX

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021 A 20 HEURES

Présents :

Sylvie BONNET, Sylviane BATTANDIER, Lucie COSTE-CHAREYRE, Pascal COSTE-CHAREYRE, Fabien GACHE, Véronique JUNIQUE, Eliane LESTRAS, Steffi MANDON, Alexis RISSOAN, Pierre SERVANT, Rémi TAVENARD, Monique TROUSSEL, Florian VALENTIN

Absents excusés :

Pascal CLEMENSON a donné pouvoir à Pascal COSTE CHAREYRE
Catherine DESFONDS

Le quorum étant atteint, Madame la Maire ouvre la séance et soumet au vote le procès-verbal de la précédente réunion en date du mercredi 20 mai 2021. Il est approuvé à l'unanimité.

- TRAVAUX D'AMELIORATION DES ESPACES PUBLICS : JEUX DE BOULES LYONNAIS (LONGUE) ET DE PETANQUE

Sylvie Bonnet rappelle au conseil municipal que l'entreprise EVTP a été retenue pour le goudronnage des jeux de boules et de pétanque pour un montant de 30.925,60 € HT.

Des travaux complémentaires ont été nécessaires afin de régler une plateforme pour un coût de 1.911,00 € HT.

Le montant total des travaux se monte alors à 32.836,60 € HT, soit 39.403,92 € TTC.

A ce jour, une seule partie des travaux a pu être effectuée, la deuxième tranche sera réalisée au plus tôt en fonction des disponibilités de l'entreprise qui a été retardée par les intempéries.

- FINANCES

- VIREMENTS DE CREDITS

En raison du devis complémentaire de l'entreprise EVTP pour les travaux de jeux de boules, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédits.

Le conseil municipal valide l'opération suivante : C/ 020 (- 2.300 €) dépenses imprévues à l'opération 130 (+ 2.300 €).

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- DEMANDE DE SUBVENTION LES MUGUETS

Le Conseil Municipal délibère et décide de verser une subvention de 100 € à l'association les Muguets de Quintenas pour l'année 2021.

- ENFANCE ET JEUNESSE

- CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT SECTEUR JEUNES DU NORD ARDECHE 12/17 ANS ANNEE 2021

Le conseil municipal délibère à la lecture d'une nouvelle convention dénommée « Convention d'objectifs et de financement, Secteur Jeunes du Nord-Ardèche 12/17 ans, Année 2021. »

Il accepte l'adhésion à cette convention et la participation financière d'un montant de 2.304 € pour l'année 2021.

- VOIRIE

- ENFOUISSEMENT LIGNES TELECOM

Alexis RISSOAN informe que ces travaux (qui devaient être effectués en avril) seront réalisés finalement du 12 juillet au 12 août 2021.

- ETUDE VITESSE ENTREE DU VILLAGE (COTE SARRAS)

Une étude a été réalisée avec le conseil départemental et la DDT. Plusieurs propositions sont abordées pour freiner la vitesse sur cette portion comme l'installation d'un plateau sur la sortie du lotissement « Les Matrons », la création d'une voie douce jusqu'au rond-point, la mise en place d'un radar pédagogique ou un marquage au sol.

- BORNAGE PARCELLE

Alexis RISSOAN fait part au conseil municipal du PV de bornage et de reconnaissance de limites de la parcelle cadastrée section C N°106. Le conseil municipal valide ce document.

- BATIMENTS COMMUNAUX

**- LOCATION APPARTEMENT N°14 B PLACE DU SOUVENIR
ET LOCATION APPARTEMENT LE VILLAGE 4 PLACE DE LA COURTINE**

Le conseil municipal décide de faire réaliser des travaux de rénovation sur ces deux appartements tant qu'ils sont disponibles.

- DIVERS

- ECOLE PUBLIQUE

Sylvie Bonnet informe les conseillers du départ de Madame Céline BOUDET qui a assuré les fonctions de Directrice durant 16 ans à l'école publique Picamiro.

- SUBVENTIONS

. RASED

Le conseil municipal décide d'attribuer une aide exceptionnelle de 30 € pour les frais de fonctionnement de Monsieur Guillaume RONZON, Professeur des écoles, Maître E chargé au sein du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) de l'école à dominante pédagogique.

- PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le jeudi 16 septembre 2021 à 20 heures.

- RANDONNEE ECOLE PRIVEE

Un arrêté municipal interdisant la chasse sur toute la commune va être pris dans le cadre de la randonnée de l'école privée qui aura lieu le dimanche 3 octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45